

Direction de la qualité et de la performance
Département veille sanitaire et point focal régional
Ars-grandest-alerte@ars.sante.fr
Tél : 09 69 39 89 89
Fax : 03 10 01 01 61

CERTIFICAT DE NON EPIDEMIE
valable 5 jours à compter de la date de signature

Attestation délivrée dans le cadre de transports de corps à l'étranger

Compte tenu des informations issues des dispositifs de surveillance sanitaire, je soussignée, Docteur REVOL Lydie, responsable du département veille sanitaire et point focal régional, atteste de l'absence d'épidémie au sens du Règlement Sanitaire International de l'Organisation Mondiale de la Santé dans l'ensemble des départements de la région Grand-Est.

Fait à Nancy, le : _____

Pour le Directeur Général de l'ARS,

pour le Directeur de la Qualité,
de la Performance et de l'Innovation
et par délégation,

Dr Lydie REVOL
Responsable du département veille
sanitaire et point focal régional
ARS Grand Est

